

Envoyé en préfecture le 04/03/2026

Reçu en préfecture le 04/03/2026

Publié le 04/03/2026

ID : 024-984303834-20260226-2026\_02\_07-DE



Comité de direction

**QUAI CYRANO**  
**OFFICE DE TOURISME**  
**BERGERAC**  
**Avis des délibérations**



OFFICE DE TOURISME  
Quai Cyrano Bergerac  
1 rue des Récollets  
24100 Bergerac

Tel : 05 53 57 03 11  
Portable : 06 07 69 38 61

Nombre de membres en exercice : 11  
Nombre de suppléants : 10

Titulaires : 6  
Suppléants : 1  
Pouvoirs : 3  
Votants : 10

Séance du : 26/02/2026  
Date de convocation : 10/02/2026

**TITULAIRES PRESENTS:** Mme Laurence Rouan, M Pascal Prévot, M Anthony Castaing, M Roland Fray,  
**SUPPLEANTS PRESENTS :** M Cyril Goubie, M Jean-Claude Bonnamy, M Jean-Jacques Chapellet, M Yann Vergniaud, M Joris Boudouin,  
**EXCUSE(ES):** Mme Michelle Dorange, M Frédéric Delmares, M Lionel Lacombe, M Julien Bourgeois, M Jean-Marc Fontaine, M Stéphane Mottier, M Fabien Ruet, M Jean-Luc Bousquet, M Christophe Gravier

**Secrétaire de séance :** Mme Laurence Rouan

n°2026\_02\_07

OBJET:

**Charte d'usage  
du local dit  
« Ancien office  
de tourisme »  
Pour la période  
estivale**

Vu le code du tourisme, et notamment ses articles L.133-1 et suivants,

Vu la délibération du Conseil Communautaire de la CAB du 13 décembre 2023 créant l'EPIC Quai Cyrano,

Vu les statuts de cet EPIC et notamment l'article 3 « objet et missions »,

M le Président propose de soumettre à l'avis du comité de direction l'appel à projet présenté en annexe de la présente délibération.

Cet appel à projet n'est ni d'un marché public, ni d'une concession de service. L'EPIC Quai Cyrano entend seulement donner à bail gratuit, un espace situé au rez-de-chaussée depuis la Place Cayla, intégré à l'EPIC Quai Cyrano pour la période estivale.

L'objet de cet appel à projet est de renforcer l'attractivité du site touristique en haute saison en proposant une activité complémentaire aux visites touristiques.

L'EPIC est engagé depuis début 2026 dans une démarche de *Qualité tourisme* et souhaite développer différentes actions en lien avec les déplacements doux sur l'agglomération Bergeracoise, de manière à répondre aux demandes croissantes du public touristes ou même locaux.

L'EPIC va développer par ailleurs une activité de transport de bouteilles de vin par vélo cargo entre le site de vente (la Maison des vins) et les lieux de stationnement ou de résidence des touristes sur l'agglomération Bergeracoise.

L'activité du partenaire serait donc un plus pour afficher le souhait de l'EPIC de mettre en avant les déplacements doux sur son territoire.



La CAB dont dépend l'EPIC développe les circuits « routes » le long de la rivière Dordogne.

La location de cycles intégrée à l'Office de tourisme apparaît donc comme une activité annexe pouvant permettre aux touristes de prolonger leurs séjours sur le territoire.

Les salariés de l'Office de Tourisme n'étant pas compétents ou formés à la location de cycles ou l'accompagnement de visiteurs pour cette discipline, cette prestation est proposée à un tiers partenaire.

La délibération concernant la charte d'usage du local est adoptée à l'unanimité des membres du Comité de direction.

Envoyé en préfecture le 04/03/2026

Reçu en préfecture le 04/03/2026

Publié le 04/03/2026

ID : 024-984303834-20260226-2026\_02\_07-DE



Document certifié conforme

Transmis en Préfecture de la Dordogne  
Le mardi 03/03/2026

**EPIC QUAI CYRANO**  
des Récollets - 24100 BERGERAC  
Tél : 05 53 57 03 11  
Siret : 984 303 834 00019

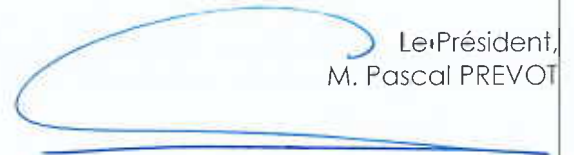
La directrice de l'EPIC  
Mme Marion CORNILLE

Adopté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an sus dit,

Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme.  
Bergerac,  
Le mardi 03/02/2026

  
Le Président,  
M. Pascal PREVOT